



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# L'interpro

Retraités Moselle



## Dossier

**Parcours résidentiel :**  
des choix possibles différents  
au long de la vie

*pages 5 à 8*

*pages 10 et 11 :*

**Reconnaissance du cancer du sein  
en maladie professionnelle  
Jusque 35% de hausse  
dans les Ehpad**

# Rapprocher le service public des usagers



Beaucoup de démarches sont faites obligatoirement par internet et les formalités administratives sont souvent complexes. De nombreux citoyens sont perdus dans les dédales administratifs et subissent la fracture numérique.

La mise en place du réseau France services a été une réponse positive pour rapprocher le service public des usagers.

Le réseau des structures labellisées « France services » se compose de 2 753 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 20 minutes de chez vous, les conseillers France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Ce service est totalement gratuit.

Les conseillers France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations :

- une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...),

- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentis-

sage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...),

- une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...),

- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Dans chaque France services, il est possible d'avoir accès aux 12 partenaires nationaux : Allocations familiales, France Titres (immatriculation, permis de conduire et titres d'identité), Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA, et point-justice.

## Les différents types de structures France services en Moselle

 **France services fixe** : structure implantée dans un lieu d'accueil fixe, propose l'ensemble des services. 33 structures sont implantées en Moselle réparties sur le territoire.

 **France services multisites** : structure France services fixe avec antennes. Existente à Rombas, Bouzonville, Sierck-lès-Bains.

 **France services itinérante** : structure France services en itinérance, propose l'ensemble des services. Bus départemental basé à St Avold.

 **Antenne France services** : structure complémentaire aux France services principales.

Comment trouver une maison France services près de chez vous vous pouvez consulter la cartographie France services

[www.france-services.gouv.fr/le-reseau/grand-est](http://www.france-services.gouv.fr/le-reseau/grand-est)

## PERMANENCES

Photo de Une : Residence Sainte Barbe, Freyming Merlebach

Information sur les droits à la retraite, la santé et maladies professionnelles  
La CFDT Retraités de Moselle propose d'apporter des réponses sur les difficultés rencontrées par les salariés pour garantir leurs droits.

**Prendre rendez-vous**

- à Metz : tél. 03.87.16.97.74 - [moselle@retraites.cfdt.fr](mailto:moselle@retraites.cfdt.fr)

### Reconnaissance et indemnisation des maladies professionnelles

Des militants formés se tiennent à disposition des salariés et des retraités sur plusieurs sites de permanences ouverts dans la région.

**Prendre rendez-vous**

**SIDERURGIE** : Ennery - tél. 09 79 58 16 73

**CHIMIE - Plateforme de Carling** : tél. 03.87.90.29.86

**BASSIN HOULLER - Freyming Merlebach** : tél. 03.87.04.71.75

**METZ** : vendredi matin : tél. 03 87 04 71 75

**Aide à l'accès aux services en ligne** : les 1er et 3ème mardis du mois : tél. 03.87.16.97.74

La prise de pouvoir de la droite technologique américaine et le retour des valeurs nationalistes et conservatrices sont de mauvais augure pour les démocraties, surtout lorsqu'ils s'accompagnent de changements d'alliances géostratégiques dangereuses pour la paix en Europe.

Dans notre pays, contrairement à ce que laissent penser les résultats électoraux et à ce que martèlent beaucoup de médias, les citoyennes et les citoyens sont devenus beaucoup plus ouverts et tolérants. C'est ce que montre Vincent Tiberj dans sa dernière étude : « la droitisation française : mythe et réalité » parue en octobre dernier. Par contre, il existe bien

une défiance généralisée envers les institutions et les élus, et cette situation est dangereuse pour notre démocratie.

Elle est essentiellement due aux inégalités sociales et à leur accumulation pour certaines catégories de population, qui entraînent un sentiment de mise à l'écart de la société. Aussi, les citoyennes et citoyens souhaitent se faire mieux entendre et prendre part à la construction de solutions aux problèmes. Il est navrant de constater que ces demandes sociales soient ignorées.

On nous ressert plutôt les habituelles contre-vérités sur les avantages des seniors, notamment sur le niveau de vie des retraités qui serait supérieur à celui des actifs ! Bel exemple d'âgisme ! Mais c'est faux !

L'enquête de l'INSEE, « revenus fiscaux et sociaux » de 2021, montre que le niveau de vie individuel des retraités, avec loyers fictifs imputés (pour tenir compte de la part importante de propriétaires parmi eux) reste de 2,5% inférieur à celui des actifs. Et, selon les estimations du COR, cela ne va pas s'améliorer.

Pour notre part, nous maintenons nos revendications pour garantir le niveau de vie des retraités :

- indexation des pensions de retraite sur l'évolution constatée du salaire moyen (les salaires ont augmenté de 2,8% en moyenne en 2024, les pensions ont été revalorisées de 2,2% en janvier) ;
- amélioration des basses pensions, pour obtenir, pour une carrière complète, une pension totale au moins égale au Smic net.

À cela, il faut rappeler notre exigence de construire un financement universel de la perte d'autonomie. Sur ce sujet, nous avons marqué notre opposition au décret relatif à la possibilité d'augmenter jusqu'à 35% le reste à charge pour les résidents en Ehpad. Nous serons vigilants à son application en Moselle. Nous aurons besoin de votre soutien !

## Sommaire

### Pages

- 2 Rapprocher le service public des usagers
- 3 Edito
- 4 Notre activité :
  - Attractivité du secteur sanitaire et social
  - Un vrai enjeu de société
- 5 à 8 Dossier
  - Parcours résidentiel : des choix possibles différents au long de la vie
- 9 Vie syndicale
  - AG SSR Chimie-Energie Saint-Avold
  - CFDT retraités de Thionville : toujours engagés et solidaires
- 10 et 11 Actualité
  - Reconnaissance du cancer du sein en maladie professionnelle
  - Journée d'accueil des nouveaux adhérents
  - Enquête nationale Proches Aidants
  - Jusque 35% de hausse dans les Ehpad
- 12 Culture et lecture
  - Billet : les vieux, ces nantis !!!
  - Visites historiques

ORGANE DE L'UNION TERRITORIALE

DES RETRAITES CFDT DE MOSELLE

2 rue du Gal de Lardemelle - BP 80527

57009 Metz Cedex 1 - Tél. 03 87 16 97 74 - moselle@retraites.cfdt.fr

Site : CFDT Retraités Moselle / CFDT Retraités (xn--cfdt-retraits-mhb.fr)

CPPAP n° 1026 S 05853

Abonnement annuel 6 euros - Parution trimestrielle

Directeur de la Publication Maurice Melchior

Rédactrice en chef Ombretta Frache

Maquette : JP S - Imprimé par imprimerie Klein - 9 rue Foch, 57240 Knutange



Maurice Melchior  
Secrétaire général

## L'attractivité des métiers dans le secteur sanitaire et social :

### Un message pour les jeunes en formation

Dans le cadre de son travail sur l'attractivité des métiers, la commission santé/autonomie de l'UTR 57 a engagé, depuis 2024, un partenariat avec le lycée professionnel Alain Fournier de Metz, qui prépare les élèves de bac professionnel aux métiers d'accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) et animations enfants et personnes âgées (AEPA).

A l'occasion du Forum pour l'Emploi organisé par le lycée le 16 janvier 2025, cinq militants et militantes de notre syndicat, anciens ou anciennes professionnels des métiers de la santé et du soin et deux aides-soignantes du Syndicat Santé-Sociaux, salariées dans les hôpitaux de Metz, très

intéressées par notre projet lors de notre journée commune le 15 novembre 2024, étaient présents sur ce forum pour partager avec les jeunes en formation, leurs connaissances et leurs motivations pour ces métiers d'aide à la personne dont on a tant besoin dans les hôpitaux, dans les Ehpad, à domicile...

Merci à eux, merci aux enseignants qui forment les élèves au quotidien et aux élèves pour leur envie d'apprendre et de travailler dans le domaine. La commission santé/autonomie de la CFDT Retraités 57 continuera à travailler sur l'attractivité des métiers, d'autres interventions sont déjà prévues avec ce lycée.

*Béatrice Clément*



### Un vrai enjeu de société

L'attractivité des métiers dans le secteur sanitaire et social suggère des enjeux importants pour les salariés de ce secteur et pour les usagers, dont les personnes âgées. Conditions de travail (horaires souvent décalés, charge de travail importante), manque de reconnaissance professionnelle, tant sur le plan financier que par des opportunités de formation et d'évolution de carrière, rendent ces professions peu attractives. La perception des métiers, dont le rôle est pourtant crucial, contribue à dissuader les candidats potentiels.

Le vieillissement de la population, particulièrement soutenu en Moselle, et l'augmentation des

besoins en soins et en accompagnement créent une demande croissante pour ces métiers. Cela représente à la fois un défi et une opportunité pour renforcer l'attractivité du secteur. L'UTR de Moselle s'attelle à promouvoir les aspects gratifiants et valorisants de ces professions, comme l'impact positif sur la vie des personnes aidées. Au-delà, des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail, valoriser les compétences et répondre aux besoins croissants de la population sont nécessaires et revendiquées par la CFDT, pour attirer et retenir des talents dans ce secteur.

*Ombretta Frache*

**Attestation  
fiscale**

L'attestation fiscale de la cotisation syndicale 2024 est disponible dans votre espace personnel sur le site « [monespace.cfdt.fr](https://monespace.cfdt.fr) ». Les adhérents qui n'ont pas accès à ce site sont invités à demander cette attestation par téléphone au **03.87.16.97.74** ou par mail : [moselle@retraites.cfdt.fr](mailto:moselle@retraites.cfdt.fr)



Elaboré par Ombretta Frache  
et Gilbert Jérôme

## Le parcours résidentiel : *des choix possiblement différents au long de la vie*

*Avec l'avancée en âge, les besoins et les préférences en matière de logement évoluent. Entre l'adaptation de son domicile et les établissements médicalisés, il existe des alternatives, comme les résidences seniors, les habitats partagés (colocation intergénérationnelle ou pas), l'accueil en famille, et les formules « Papy Lofts » ou béguinages. Chaque solution, avec ses avantages et ses inconvénients, dépend de la santé, du degré d'autonomie, des ressources financières, des préférences personnelles et enfin de l'environnement social et familial.*

*Le parcours résidentiel des seniors fait référence à différents choix que les personnes âgées peuvent envisager tout au long de leur vie.*

### Les questions à se poser pour faire le bon choix

La première question à se poser est celle de savoir où on veut vivre :

? Souhaitez-vous vous rapprocher de votre famille ou rester dans votre village ?

? Préférez-vous être dans un cadre urbain ou rural ?

? Voulez-vous être dans un petit ensemble d'habitations ou dans un cadre plus grand ?

? Souhaitez-vous garder une

vie très autonome ou plus conviviale avec des repas partagés et une présence de personnel 24h/24 ?

? De quels services aimeriez-vous bénéficier ?

? Quel type de domicile vous correspond le mieux ?

Considérer les prestations proposées, le fonctionnement ou les différents coûts est aussi utile pour définir ce qui correspond le mieux à sa situation ou à son projet de vie.

### Répondre à notre enquête logement sera utile à tous

Soucieuse des attentes des retraités, l'UTR CFDT de Moselle lance une enquête sur les conditions de logement des retraités dans le département.

Au-delà du diagnostic qui pourra être établi, elle permettra de recueillir les attentes des retraités au long de leur vie et de vérifier, ou réorienter avec plus de pertinence, nos revendications en la matière. L'exploitation des résultats de cette enquête donnera l'occasion d'asseoir la crédibilité de notre organisation syndicale.

Cette enquête s'adresse aux retraités, adhérents ou non. L'échéance est fixée à fin juin 2025 pour une exploitation à l'automne prochain, avec un colloque et la publication d'un cahier revendicatif.

Le questionnaire est disponible ici :

[www.cfdt-retraités.fr/Moselle](http://www.cfdt-retraités.fr/Moselle) (rubrique « Actions en cours », cliquer sur le lien « Enquête Logement », ou auprès de votre union locale ou de votre SSR.



Merci d'y répondre, de le proposer à d'autres retraités de votre entourage proche, familial, amical ou relationnel, et de le remettre à votre correspondant ou à l'UTR.

# Quelle offre résidentielle adaptée pour les personnes âgées ?

## Le maintien à domicile

Rester le plus longtemps possible à domicile est le souhait de 95% des retraités. Il peut alors être essentiel d'adapter l'accessibilité de son logement, de recourir à des services à domicile, comme le ménage ou les soins, pour conserver son indépendance et sa sécurité. Selon l'Anah (Agence nationale de l'habitat), seul 1 senior sur 10 anticipe ce besoin.

Un certain nombre d'aides financières existent mais elles souffrent de modifications continues, et concernent relativement peu de personnes. Le coût d'un logement adapté dépend du degré d'autonomie et du type de logement (location ou achat) et des travaux nécessaires.

## Les résidences seniors services

Elles proposent une solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'Ehpad. Elles accueillent les personnes autonomes ne nécessitant pas de soins médicaux constants et souhaitant bénéficier d'un cadre sécurisé, sans renoncer à leur indépendance. Elles comportent des lieux de vie et de convivialité (restaurant

ou cantine, salon, bibliothèque, médiathèque, ou espace de remise en forme, etc.). Elles ne bénéficient pas de subventions. Ce sont généralement des résidences de haut standing et les coûts (variables selon les options choisies) peuvent être conséquents, peu accessibles pour un grand nombre de retraités.

## Les résidences autonomie

Ce sont des établissements d'hébergement pour des personnes âgées qui nécessitent un certain niveau de soins. Elles permettent de continuer à vivre en toute indépendance, de bénéficier d'un environnement convivial et sécurisé et de profiter de certains services collectifs (restauration,

Les résidences autonomie (anciennement MAPA, MARPA ou Foyers logement) sont des structures publiques relevant des centres communaux d'action sociale (CCAS) ou à statut associatif. Leurs résidents y bénéficient d'aide sociale à l'hébergement, contrairement à ceux hébergés en résidences services, qui sont des structures à statut privé.



ménage, animations...). Ces établissements médico-sociaux répondent à un besoin d'accompagnement social.

## Les maisons de retraite médicalisées : Ehpad et USLD

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont destinés aux personnes de 60 ans et plus qui nécessitent une assistance et des soins au quotidien. C'est le cas pour plus de 85% des résidents. Ces établissements sont parfois destinés, en intégralité ou dans une section particulière, aux personnes âgées atteintes de maladies neuro-évolutives (Alzheimer, Parkinson...). L'offre de services et le prix diffèrent d'un établissement à l'autre, notamment entre le privé, le public et l'associatif.

Les Unités de soins longue durée (USLD) sont aussi réservées aux personnes de 60 ans et plus, avec un besoin de surveillance médicale plus important. Elles sont adossées aux établissements hospitaliers. Cet hébergement ne relève pas vraiment du choix. Les soins en USLD sont pris en charge par l'Assurance maladie sans être facturés aux bénéficiaires.



← Le Papy loft Jacques Prévert à Forbach

# Où vivent les personnes âgées en Moselle ?

Selon des études citées par l'Agence Nationale d'information pour le logement :

- Entre 65 et 75 ans, la majorité des personnes n'éprouvent pas de difficultés à rester à leur domicile,
- Entre 75 et 85 ans, l'autonomie décroît et nécessite souvent des adaptations du logement,
- Après 85 ans, des difficultés peuvent apparaître et remettre en cause l'autonomie et donc le maintien à domicile.

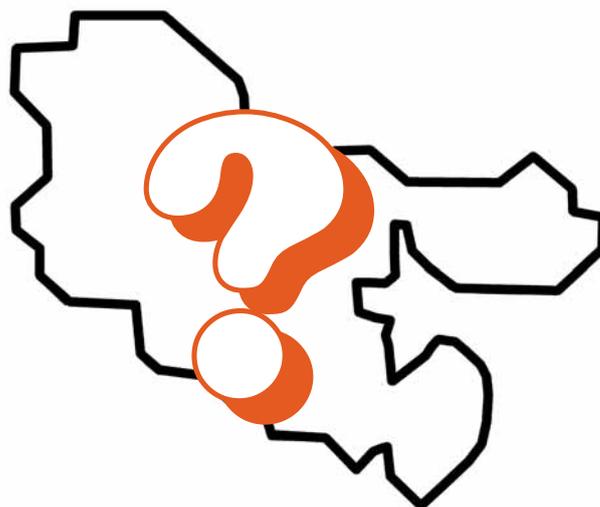
En Moselle, la majorité des retraités vivent dans leurs logements, mais avec l'âge, ils se tournent vers d'autres solutions. Les choix reflètent le besoin accru de soins et d'assistance dans l'avancée en âge.

- Environ 60% des personnes âgées de 60 à 74 ans vivent dans des logements individuels, sou-

vent en location ou en propriété. Ce chiffre diminue à environ 45%, parmi les 75 ans et plus, car beaucoup choisissent des solutions plus adaptées à leurs besoins,

- 15% des seniors de 60 à 74 ans choisissent des résidences non médicalisées qui offrent des services et un cadre de vie adapté au besoin d'autonomie. Ce pourcentage augmente à environ 35% chez les 75 ans et plus,

- Les Ehpad accueillent environ 9% des 75 ans et plus, 15% des 80 ans ou plus et près de la moitié des 95 ans ou plus,
- Enfin, 2% des seniors de 60 à



74 ans participent à des colocations intergénérationnelles qui attirent plus rarement les plus âgés.

- Et 10% des personnes âgées de plus de 60 ans vivent dans des logements sociaux, souvent bien adaptés.

## Panorama mosellan de l'offre résidentielle pour personnes âgées

L'annuaire sanitaire et social 2024 dénombre, en Moselle, 197 structures pour personnes âgées, dont 121 Ehpad et 76 maisons de retraites (1). Cela représente une capacité d'accueil de 11 306 places, correspondant à un taux d'équipement de 134 (nombre de places disponibles en maisons de retraite pour 1 000 personnes de plus de 75 ans).

Avec ce taux, le département de la Moselle est en situation de sous-équipement en maisons de retraite. La moyenne nationale s'établit à 148.

Les résidences autonomie, au nombre de 47, correspondent plus ou moins aux besoins de

personnes âgées de plus de 75 ans sur le territoire. Les résidences autonomie sont souvent gérées par des mairies comme à Metz, Forbach, Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville.

L'annuaire recense 8 résidences seniors avec services, soit 14,5% des établissements de son territoire accueillant des personnes autonomes généralement âgées de plus de 75 ans. Ces dernières, au nombre de 96 830 représentent 9,3% de la population totale du département de la Moselle. Le coût moyen varie de 1 800 et 3 200 euros par mois, selon les services inclus (restauration, activités, etc.). Certaines résidences haut de gamme peuvent dépasser ce montant.

(1) *Maison de retraite : l'annuaire regroupe, sous cette expression générique, une très grande diversité d'établissements d'accueil des personnes âgées qui se distinguent principalement selon le type de prestations qu'ils proposent et le profil des résidents qu'ils reçoivent.*



Les Châtaigniers - Hagondange



# L'habitat intermédiaire pour le libre choix du lieu de vie

L'habitat intermédiaire devrait prendre une place centrale, pour répondre à la fois à l'enjeu démographique et du libre choix du lieu de vie des personnes âgées. Dans un rapport de 2020, intitulé « Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous ! », les auteurs expliquent ce que signifie l'habitat accompagné, partagé, et inséré dans la vie locale. Ce sont des personnes qui font le choix de vivre ensemble, en ayant chacune leur logement et en partageant un projet de vie qui sera accompagné (par des professionnels ou des bénévoles), partagé (entre eux) et inséré dans la vie locale du village, du bourg, du quartier.

La Caisse Nationale de

Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), 5e branche de la sécurité sociale créée en faveur de l'autonomie, fait de l'habitat intermédiaire un objectif prioritaire appelé le virage domiciliaire. Autrement dit, offrir aux personnes âgées une alternative entre le domicile habituel possiblement dangereux et qui isole et l'Ehpad, dont on se demande si l'objectif est de conserver les personnes âgées en vie plutôt que de leur permettre de vivre.

Trois éléments essentiels doivent prévaloir à la mise en œuvre : l'expression du libre choix de la personne, un habitat qui se rapproche le plus de l'habitat ordinaire et qui est situé dans le quartier ou la

ville permettant à ses usagers de poursuivre ce qu'ils faisaient ordinairement.

L'habitat inclusif peut prendre plusieurs formes, la colocation, la cohabitation, l'accueil familial, assez peu développé en Moselle, les résidences autonomie qui méritent d'être réhabilitées, les Marpa (maisons d'accueil rural pour les personnes âgées), les résidences services seniors.

**En Moselle le nombre de programmations d'habitats inclusifs est de 14 à 23 en octobre 2024, ce chiffre est inférieur à la moyenne des départements de France. (Source CNSA)**



Résidence seniors Valmont

## Des solutions novatrices voient le jour

**La colocation** est une option de plus en plus populaire. Elle permet de partager un logement à plusieurs, pour réduire les coûts et favoriser les interactions sociales. L'habitat intergénérationnel encourage la cohabitation entre seniors et jeunes, favorisant l'échange et le soutien mutuel.

**Plusieurs initiatives ont été lancées en Moselle, avec environ 10 projets visant à accueillir une centaine de seniors. Les coûts peuvent varier considérablement, entre 300 et 600 euros par mois.**

**Le « Papy loft », une solution conviviale de maintien à domicile.**

Ce dispositif propose appartements ou maisonnettes fonctionnels favorisant l'autonomie tout en offrant des services de proximité. C'est un habitat locatif social, donc réservé aux personnes à faibles revenus, il constitue, en cela, une bonne alternative aux maisons de retraites.

**En Moselle, plusieurs projets de ce type ont vu le jour à Metz, à Thionville, à Forbach.**

**Le bégainage, un modèle innovant d'habitat inclusif**

Ce modèle d'habitat groupé API (habitat Accompagné, Partagé et Intégré à la vie locale) prend en compte toutes les dimensions de l'habitat dit inclusif. Sa spécificité se situe dans son aspect communautaire : tout en ayant un « chez soi », les résidents sont impliqués dans des activités collectives qui renforcent les liens de solidarité.

**En Moselle, deux projets ont vu le jour à Metz et Thionville.**

## ASSEMBLEE GENERALE

### de la Section Syndicale des Retraités de la CFDT Chimie-Energie de Saint-Avold

Une centaine d'adhérentes et adhérents ont assisté, le jeudi 21 novembre 2024, à l'Assemblée Générale bisannuelle de la SSR Chimie Energie de Saint-Avold/Carling.

Etaient invités Maurice Melchior, Secrétaire Général de l'UTR CFDT MOSELLE, malheureusement empêché, et la Présidente de l'ADEVAT-AMP accompagnée d'un administrateur.

Notons la présence d'Alain Fournier, ex responsable des activités du CE ex CDF-Chimie, actuellement un des plus anciens adhérents.

Après une minute de silence en souvenir des amis qui nous ont quittés, Alain Boulanger, secrétaire de la section, expose l'activité de notre section durant la mandature qui se termine.

Les manifestations contre la réfor-

me des retraites, en soutien aux adhérents actifs, restent dans les mémoires par leur intensité et le nombre important de participants.

L'accueil, les renseignements divers sur la mise à la retraite, la retraite de réversion, la constitution de dossiers, furent nos actions lors des permanences les mardi et jeudi de 9h à 12h.

Le rapport financier, dont le quitus fut délivré par les contrôleurs aux comptes, montre une diminution de nos adhérents.

L'activité juridique reste intense avec, à ce jour, l'introduction de 25 dossiers pour « préjudice d'anxiété » dû au travail en contact avec le trichloréthylène, en collaboration avec l'Association de défense des victimes d'accident du travail, de l'amiante et

de maladies professionnelles.

Après un exposé sur les différentes mutuelles complémentaires santé, dont la C2S, la « MGEN Solution » a été présentée.

Après quelques questions-réponses, un repas convivial et animé est partagé par les adhérents, heureux de se retrouver.



## CFDT Retraités de Thionville : *toujours engagés et solidaires*

L'Assemblée générale de l'Union Locale CFDT des Retraités s'est tenue le 3 février 2025 à la salle du Casino municipal de Thionville. Une cinquantaine d'adhérents, représentant les 340 membres de l'Union locale, étaient présents pour participer aux travaux statutaires et débattre des thèmes d'actualité.

### Quel bilan de l'exercice 2024 ?

Cette année a été marquée par une actualité politique et sociale, dense et compliquée, suite aux différents scrutins électoraux et à la période d'instabilité qui s'en est suivie. Les thématiques autour de l'arlésienne de la loi « Grand Age », du RSA, des déserts médicaux et de l'accès à l'autonomie ont mobilisé la réflexion collective. Localement, un travail sur les mobilités pour lutter contre l'isolement, en particulier des aînés, est engagé en direction des décideurs locaux.

### Quelles orientations pour 2025 ?

Le développement d'outils de communication et d'espaces de réflexion s'inscrit dans l'objectif partagé d'une structure participative et démocratique, encore plus ouver-

te sur tous ses adhérents. Maurice Melchior, secrétaire général de l'Union Territoriale des Retraités de la Moselle, et Hubert Attenont, président de la Conférence Régionale

retraités. Le choix pour nos adhérents-retraités de poursuivre leur engagement syndical, au-delà de l'activité salariée, au sein d'une confédération interprofessionnelle,



de la Santé et de l'Autonomie, sont intervenus lors de l'AG pour décliner la problématique du « bien vieillir en bonne santé » et détailler ses traductions sur les terrains techniques, institutionnels et revendicatifs.

### Les retraités, une classe sociale à part ?

La promotion des valeurs de solidarité, de justice sociale, mais aussi les revendications liées au pouvoir d'achat, à l'accès aux soins, à un habitat digne et adapté... sont transverses et communes aux « actifs » et

témoigne de cet enracinement autour d'une histoire et de valeurs communes, et du refus des discours de relégation « âgistes ».

*Pour le conseil syndical de l'Union locale, Le secrétaire général Pascal Landragin*



## Pour la reconnaissance du cancer du sein en maladie professionnelle :

### *Un parcours de combattantes, un enjeu syndical capital*

*Une aide-soignante d'un hôpital de Moselle se bat pour la reconnaissance de son cancer du sein en maladie professionnelle. Un parcours de combattante, soutenu par le Syndicat National CFDT des Mineurs : 1 cancer du sein sur 5 serait attribuable à une exposition professionnelle.*

Marie-Claude a été exposée au travail de nuit et aux rayonnements ionisants. Avec le Syndicat National CFDT des Mineurs, elle a fait une demande, documentée par des experts en médecine et appuyée de nombreux témoignages, de reconnaissance de son cancer du sein en maladie professionnelle.

Après avis du Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles de Strasbourg, l'Assurance Maladie des Mines lui a notifié un refus. Une décision qu'elle a contestée devant le tribunal judiciaire de Metz. C'est ce 15 janvier 2025 que Marie-Claude, avec son avocat, Me LEROUX, a plaidé sa cause rappelant toute une jurisprudence favorable à

METZ et dans d'autres régions. Ce jour-là, une manifestation de soutien devant le tribunal témoigne de l'importance de l'enjeu pour la CFDT. Le délibéré est attendu avec impatience.

#### **Un parcours de combattantes**

La demande de reconnaissance du cancer du sein en maladie professionnelle « hors tableau » n'est pas chose aisée : les intéressées doivent fournir tous les moyens de preuve dont ils disposent (tableaux de relevés de nuit, preuves de leurs expositions aux rayonnements ionisants ou aux produits toxiques, témoignages, etc.).

#### **Un enjeu syndical capital**

60 000 femmes meurent chaque

année du cancer du sein. 12 000 cas seraient attribuables à une exposition professionnelle. Cette estimation est basse, du fait du peu d'études statistiques. De nombreuses études scientifiques françaises, européennes, internationales ont démontré le lien entre le travail de nuit et le cancer du sein. Le centre international de recherche contre le cancer (CIRC) a classé le risque de travail de nuit comme risque probable. Cela concerne le personnel soignant, le personnel navigant, les personnes exposées aux produits toxiques, dont l'oxyde d'éthylène.

*Brigitte Clément*



#### **Pour la création d'un tableau de maladie professionnelle**

À partir de l'enquête action qui a débuté en Moselle en 2017, la Confédération CFDT a demandé en 2024 la création d'un tableau de maladie professionnelle « cancer du sein ». Un rapport a été demandé à l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire).

Le cancer du sein masqué de blanc. Manifestation du 15-02-2025 au tribunal de Metz.

## Journée d'accueil des nouveaux adhérents retraités à l'UTR Moselle

Le 28 janvier s'est tenu notre session annuelle d'accueil des nouveaux adhérents à la CFDT retraités. Si un nombre réduit d'adhérents sollicités a pris part à cette journée, les présents se sont accordés sur son intérêt, la qualité de la présentation et sont repartis en ayant eu des réponses à leurs atten-

tes. Au programme figuraient, en matinée, des rappels sur les valeurs de la CFDT, les spécificités du syndicat des retraités. L'après-midi a été consacré à la présentation de l'UTR Moselle, son organisation, ses actions.

Pour rappel, l'objectif de cette



journée est double : présenter à l'adhérent notre syndicalisme, mais également lui donner l'envie de s'investir dans nos structures, participer à nos activités.

*Franklin Frères*

# Enquête nationale Proche Aidant

## Aidez-nous en répondant à notre enquête nationale

Vous êtes 5 millions de proches aidants de personnes âgées ; plus de 8 millions avec ceux et celles qui s'occupent régulièrement de personnes en situation de handicap.

Pour vous informer sur vos droits, la CFDT Retraités a édité

un guide téléchargeable sur le site national [www.cfdt-retraités.fr/CVS](http://www.cfdt-retraités.fr/CVS)

La CFDT Retraités a obtenu une reconnaissance et des droits pour les aidants :

- la reconnaissance du rôle du proche aidant et un droit au répit,
- une majoration ponctuelle de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pendant le répit de l'aidant ou lors de son hospitalisation,

une majoration de la durée d'assurance retraite sous certaines conditions,

des aides techniques de prévention pour le maintien à domicile,

un soutien financier aux professionnels de l'aide à domicile.

La CFDT Retraités veut mettre en œuvre ces droits et franchir de nouvelles étapes.

Le questionnaire et le tract reprenant les revendications de la CFDT Retraités sont disponibles ici :

[www.cfdt-retraités.fr/Moselle](http://www.cfdt-retraités.fr/Moselle) (rubrique « Actions en cours – cliquer : Enquête Nationale Proche Aidant »), ou auprès de votre union locale.



## Jusque 35% de hausse du reste à charge pour les résidents des Ehpad

Un décret du 31 décembre 2024 fixe de nouvelles règles encadrant des tarifs différenciés dans les Ehpad. Si le tarif appliqué aux résidents bénéficiaires de l'ASH (aide sociale d'hébergement) reste fixé par les conseils départementaux, cet arrêté autorise l'augmentation jusqu'à 35% du tarif d'hébergement, pour des prestations identiques, appliqué aux résidents non bénéficiaires de cette aide. C'est la loi « Bien vieillir » de 2024 qui en avait annoncé le principe.

Dans un contexte de fortes tensions budgétaires, les Ehpad publics, associatifs et lucratifs, pourraient en profiter pour majorer les tarifs d'hébergement des résidents non éligibles à l'ASH. C'est potentiellement, pour ces derniers, jusqu'à 600 euros d'augmentation par mois de leur reste à charge.

Selon une étude publiée en

2024, 78% des résidents ne bénéficient pas de l'ASH.

Cette majoration ne concerne que les résidents à compter du 1er janvier 2025.

**L'UTR CFDT de Moselle suivra de très près ce dossier.**

Source : Décret n° 2024-1270 du 31 décembre 2024.

Claude Wagner



### Le tarif moyen d'une place dans les maisons de retraite en Moselle s'élève à 2 114 €.

Les différences de prix en Ehpad sont très marquées d'un établissement à l'autre.

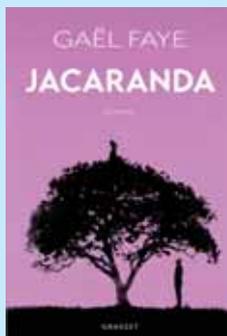
	Ehpad le moins cher(2)	Tarif moyen(1)	Ehpad le plus cher(2)
Tarif mensuel (hébergement + tarif dépendance minimal – en chambre simple)	1 715,10 € (Sarreguemines)	2 114,18 €	3 526,50 € (Saint-Avold)

1) Détail départemental CNSA au 31 décembre 2023 (Repères statistiques No 19. Janvier 2024) et traitement Cap Retraite pour le tarif dépendance GIR 5-6 estimé à 5 € par jour (moyenne quotidienne constatée).

(2) Tarifs communiqués au CNSA par les établissements en 2024.

## LECTURE

### Jacaranda de Gael Faye

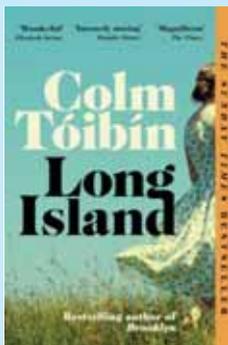


Roman tissé de faits réels et vraisemblables concernant la tragédie du Rwanda, c'est l'Histoire terrible d'un pays qui s'essaie malgré tout au dialogue et au pardon. Milan, dont la mère rwandaise garde le silence sur son histoire, décide de se rendre sur place pour comprendre. Ce récit poignant de l'histoire du Rwanda, depuis les racines coloniales du génocide jusqu'à ses conséquences aujourd'hui, est parfois difficile.

L'écriture poétique et touchante veut rendre la parole aux disparus, Jacaranda est cet arbre mythique qui incarne la mort et la régénéscence auquel Stella, personnage du roman, confie ses secrets et essaie de percer les mystères d'un conflit qu'elle n'a pas vécu mais dont les conséquences percutent la jeunesse de ce Pays.

### Long Island de Colm Toibin

Roman d'une passion amoureuse où les non-dits, les espoirs, les doutes mènent les personnages dans des situations inextricables, C'est aussi la description d'une société irlandaise où les commérages vont bon train et où tout le monde sait tout sur tout le monde, instantanément. Des difficultés de communication entre les personnages, où il faut avant tout sauver les apparences, en font un véritable thriller qui laisse le lecteur sur sa faim quant au dénouement.



Lecture agréable et facile dont le contenu n'exige qu'une interprétation personnelle sans recherche.

Gisèle DEMMER

## Visites historiques

Le 23 janvier 2025, un groupe de retraités de l'UTR Moselle a bravé le froid et la grisaille de l'hiver pour visiter deux forts, porteurs d'histoire locale : le Fort de Queuleu et le Fort Driant.

Les deux visites étaient guidées par des passionnés qui ont su faire partager leurs connaissances sur l'histoire tragique de ces lieux de mémoire.

Le fort de Queuleu a été l'annexe et l'une des antichambres de différents camps de concentra-

tion, dont celui du Struthof en Alsace. Du 12 octobre 1943 au 17 août 1944, 1 800 résistants, hommes et femmes, y furent enfermés et torturés, puis tués ou déportés.

Le fort Driant a été construit en 1905 durant l'annexion allemande. Dominant la vallée et l'accès sud de Metz, il a été le lieu de différents épisodes de combats durant les deux guerres mondiales. C'est par son rôle dans les combats durant l'automne 1944 et la bataille engagée pour la libération de Metz,

qui verra la mort de nombreux soldats américains, qu'il reste dans les mémoires.

Béatrice Clément



## Billot

### LES VIEUX, CES NANTIS !!!

Marathon budgétaire oblige, politiques en quête de crédibilité et pseudo-spécialistes en quête de notoriété médiatique n'avaient de cesse de pointer d'un doigt vengeur ces privilégiés qui plombaient les comptes de la nation. Les ultrariches ? Les actionnaires des multinationales ? Que nenni... cette caste de profiteurs oisifs et égoïstes, désignée à la vindicte des « vrais actifs » : les RETRAITÉS.

Et qu'importe si ce discours émergent reposait sur un narratif approximatif, manipulant à l'emporte-pièce « revenus disponibles », « pouvoir d'achat », « niveau de vie ». Qu'importe si la tentative politique de désigner les retraités comme victimes expiatoires, au nom du sacro-saint sérieux budgétaire retrouvé, s'exonérait du respect de la loi (cf. les atermoiements sur la revalorisation de 2,2%).

Il existe d'autres solidarités que celles fondées sur la présumée responsabilité des « papy-boomers » dans la dramaturgie du « Sisyphe budgétaire ». Aidant de parents, de conjoints, garde d'enfants, engagement associatif et caritatif..., la fonction sociale assumée par les retraités, suppléant les insuffisances des services publics, mériterait d'être enfin mieux reconnue et valorisée.

Pascal Landragin